



Annick Razet, Directrice de l'EICnam

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un acteur majeur de la formation des ingénieur.e-s. L'EICnam, l'école d'ingénieur.e.s du Cnam, forme des ingénieur.e-s capables de relever les défis de demain à travers l'ensemble du réseau national, ultramarin et international du Cnam. Elle délivre chaque année près de **1 000 diplômes d'ingénieur.e.**

Le Cnam est une vraie marque. La pluridisciplinarité de ses formations, **la modularité** de ses enseignements, **la diversité de ses publics, la modernité de ses pédagogies, son réseau** national et international font du

diplôme d'ingénieur.e du Cnam, **un diplôme d'excellente** qualité qui ouvre des portes au sein des entreprises.

Les ingénieur.e-s Cnam sont les héritiers d'une longue tradition. **Proches du terrain, managers expérimentés, ils maîtrisent les processus d'innovation et les environnements complexes** au plus haut niveau et contribuent au développement économique de leurs entreprises.

Devenir ingénieur.e hors temps de travail

Dispensé en **Hors temps de travail (HTT)**, le diplôme d'ingénieur.e se décline en cours du soir ou du week-end, ou en formation à distance, pour permettre aux élèves ingénieur.e de mener leur activité professionnelle en parallèle de leur formation. **Le diplôme d'ingénieur.e HTT est dispensé dans 18 spécialités.**

Devenir ingénieur.e par l'apprentissage

Depuis 28 ans, le Cnam développe en France des formations d'ingénieur.e par l'apprentissage. Ces formations allient un très haut niveau scientifique avec une expérience de terrain véritable. Actuellement, 14 spécialités différentes en apprentissage sont proposées.

Devenir ingénieur.e par la formation initiale

Une formation initiale, avec le statut d'étudiant.e dans la spécialité **Géomètre – topographe.**

Devenir ingénieur.e par la Validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE reconnaît les compétences professionnelles acquises, et valide tout ou partie du diplôme d'ingénieur.e du Cnam. Une validation partielle de l'expérience peut être complétée par des unités d'enseignement HTT pour l'obtention de la certification.

Devenir ingénieur.e Diplômé par l'État (IDPE)

Avec le titre d'ingénieur.e diplômé.e par l'État, l'expérience professionnelle est transformée en diplôme dans l'une des 16 spécialités pour lesquelles le Cnam propose l'examen (**Arrêté du 31 mai 2018** portant accréditation d'écoles à organiser les épreuves de l'examen conduisant à la délivrance du titre d'ingénieur.e diplômé par l'État).

L'EICnam adhère à la Conférence des Grandes Écoles (CGE). Tous ses diplômes sont habilités par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI).

Le Cnam est un acteur majeur de la formation des ingénieur·e·s

Dès les années 20, le Cnam a délivré ses premiers diplômes d'ingénieur-e. Diplômé en métallurgie en 1924, Roger Cazaud fut le premier ingénieur Cnam.

Depuis 2003, l'école d'ingénieur-e-s du Cnam (EICnam) réunit l'ensemble des formations d'ingénieur-e du Cnam. L'EICnam délivre chaque année près de 1 000 diplômes d'ingénieur-e, dont 55 % en apprentissage.

L'EICnam adhère à la Conférence des grandes écoles (CGE). Tous ses diplômes sont habilités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI).

+ [arrêté ministériel de toutes nos formations habilitées](#)

<http://ecole-ingenieur.cnam.fr/presentation/le-mot-de-la-directrice-257564.kjsp?RH=EICnam>